

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 19

Artikel: Particularités sur Davel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction* du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Particularités sur Davel.

Il y a vingt et quelques années, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du major Davel, M. le professeur Nessler nous faisait cette curieuse communication :

Ayant conçu le projet d'une pièce de théâtre qui devait embrasser les principaux événements de la vie de Davel, je faisais des recherches dans les Archives de la Cathédrale de Lausanne. Vers la fin de ce travail, mon attention se porta sur les poésies latines d'un contemporain de Davel, poésies dont l'unique exemplaire se trouvait entre les mains d'une personne native de Cully. Désirant vivement les connaître, dans l'espoir d'en tirer parti pour ma pièce de théâtre, je me rendis chez elle. On me conduisit dans un salon orné de plusieurs beaux tableaux, parmi lesquels un portrait à l'huile attira mes regards ; et mon cœur se trouva saisi d'un véritable charme. Le tableau, suspendu au-dessus d'un divan, représentait un bel officier dans l'uniforme des dragons de Louis XIV. Frappé de la beauté remarquable de cette figure, je restai quelques minutes à la contempler avec admiration, et dans ce moment d'extase, il me sembla que le portrait me disait : « Toi qui t'es occupé si longtemps de moi, et qui as si souvent désiré d'avoir une idée de ma physionomie, regarde-moi bien ! C'est moi ! Je suis le major Davel ! »

Je ne sais combien de temps je restai dans la contemplation muette de ce tableau ; mais tout à coup je fus tiré de mon ravissement par la voix de la maîtresse de la maison qui m'invita à prendre place et me dit en souriant :

« Il paraît que ce tableau vous captive d'une manière toute particulière. Connaissez-vous ce portrait ?

— Oui madame, c'est le major Davel !

— En effet ; mais qu'est-ce qui vous le fait supposer ?

— C'est le portrait lui-même !

Je communiquai alors à cette dame le plan que j'avais formé, et, après m'avoir encouragé à terminer mon travail, elle me conseilla d'orner mon ouvrage avec la gravure de ce charmant tableau, qui avait été trouvé dans un grenier de Cully, et dont elle avait fait l'acquisition dans une mise publique. C'était évidemment le véritable portrait du major Davel.

Nous n'en savons pas davantage sur ce mystérieux portrait, ayant complètement oublié les détails que M. Nessler a pu nous donner verbalement à ce

sujet, dans le temps. Existe-t-il encore, et qui en est le possesseur ? Nous l'ignorons. Est-ce dans ce tableau que notre illustre peintre Gleyre a retrouvé les traits de Davel ?... Autre question. Puisent ces lignes tomber sous les yeux de personnes qui soient à même de nous renseigner.

Le 6 juin 1872, la Société d'histoire de la Suisse romande était réunie dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, jadis la salle des Deux-Cents, où le major Davel avait présenté son manifeste à Messieurs de Lausanne. M. le professeur Vulliemin, rappelant cette circonstance, donna lecture d'une longue lettre manuscrite, portant en tête un nom de lieu déchiré, nous croyons celui de Moudon, et la date du 11 avril 1723. Elle avait donc été écrite peu de temps après l'arrestation du major. Les dernières pages qui renfermaient sans doute la signature et l'adresse étant perdues, on ne sait ni le nom de l'auteur de l'écrit, ni celui de la personne à laquelle il l'adressait. Tout ce qui ressort de son contenu, c'est qu'il est de la main d'un officier attaché à l'état-major du général bernois de Watteville, haut-commandant du Pays-de-Vaud, et qu'il l'adressait à un parent. — En voici un fragment :

Monsieur et très cher cousin, vous m'avez demandé, par votre dernière lettre, un détail exact de la Rebeillon Suscitée par le Major Davel : bien des raisons m'ont empêché de vous satisfaire... Vous décrire une chose de cette nature, où les sentiments étaient si partagés que les Uns croyaient que le dit Davel avait des correspondances et dans le pays et au dehors, et les autres, qui sans contredit ont mieux rencontré, ont jugez qu'il avait perdu la raison et le bon sens, ou pour m'exprimer avec Eux, que la Cervelle lui avait tourné, ce qui ne se trouve que trop vrai tant par son entreprise mal et follement concertée, que par les raisonnements qu'il mène à présent et qui sont trop forts et trop longs à Vous raconter.

Le 5 du Courant on lui a mis la mèche, le 8, on le tint 5 heures durant à la question ordinaire, et le jour suivant on le tortura encore une demi-heure, mais il persista toujours à dire qu'il avait été Seul dans cette Entreprise et qu'il ne pouvait accuser personne sans lui faire tort. Il dit que les chaînes qu'il portait étaient d'or, et qu'il

mourrait pour sa patrie, et qu'il regardait ce jour comme le plus glorieux de sa vie, etc.

Le Major Tacheron a été arrêté sur Simple Soubcon, le premier lui ayant écrit de le venir trouver un tel et tel jour à Lausanne, et qu'il verrait des Choses qui lui feraient peut-être plaisir.

Nous arrêtons ici cet extrait du manuscrit communiqué par M. Vulliemin, et qui serait beaucoup trop long de reproduire en entier. Voici le texte de la lettre écrite par Davel au major Tascheron, à Morges, et dont il fait mention :

Monsieur le Major Tacheron,
à Morges.

Je me trouve présentement à Lausanne où je passe une Revue sur mont Benon, je vous prie sitost la présente receue de venir ici le mieux monté e Equipé que vous pour' et sans en rien dire à personne où je dois aussy vous communiquer quelque chose qui vous regarde et qui vous fera plaisir je suis avec une haute Consideration

Monsieur Votre humble et
très obéissant serviteur,
à Lausanne ce 1

Avril 1723. Le Major Davel.

Le manuscrit communiqué à la Société d'histoire de la Suisse romande, et dont nous avons reproduit un fragment, caractérise l'état du Pays-de-Vaud, lorsque eut lieu l'événement mémorable auquel il se rapporte. « Comme presque tous ses contemporains, dit M. Vulliemin, l'auteur de la lettre accuse Davel d'avoir perdu le sens. Entendons-nous toutefois sur la valeur de cette expression. Davel avait perdu la raison : est-ce à dire qu'il ne se faisait pas une idée vraie de la situation du pays, de son état politique et moral, à l'heure où il l'appela à l'indépendance ? Nous croyons qu'aucun de ses contemporains ne s'en est fait une idée plus juste que lui.

Le plan de Davel se rattachait à des idées auxquelles il attribuait une origine mystérieuse. Disons-le, il avait ses hallucinations : son propre témoignage, comme ses contemporains en font foi. Comme Jeanne d'Arc, il avait ses voix. Comme Jeanne avait ses saintes, la poésie de son âme, Davel voyait lui apparaître la belle vigneronne, l'idéal de son rêve, la personification de sa patrie, en même temps que son guide et son re-

confort. Il obéissait à des inspirations. Rien donc de surprenant à ce que l'auteur de la lettre citée plus haut l'ait déclaré fou. C'était l'opinion commune.

« A Lavaux, dit encore M. Vulliemin, l'impression produite par cet événement se traduisit par de la colère contre Davel, qui avait gravement compromis ses concitoyens et trompé leur confiance ; aussi le nom du major resta-t-il assez longtemps à Cully un nom d'injure : on disait alors « un Davel » comme on dit « un traître. »

A Montreux, l'opinion se manifesta sous une face différente encore. A cette époque, la grande paroisse de Montreux avait pour pasteur un homme très cultivé, Vincent Vautier, qui montra dans les débats du *Concensus* un esprit indépendant, en même temps qu'il était très attaché à Berne. Il consignait dans un livre généalogique qui remontait aux premières années du XIV^e siècle, les annales de sa famille, ainsi que la mention des grands événements contemporains. Or, voici comment le pasteur Vautier parle de Davel :

Environ ce temps-là, le 31 mars 1723, se manifesta à Lausanne la folle conspiration du major Davel, de Cully, qui voulait soustraire tout le Pays-de-Vaud à LL. EE. de Berne, et l'assujettir à la ville de Lausanne, laquelle, par ce moyen, aurait fait un quatorzième canton, comme si le sort du Pays-de-Vaud devait être plus heureux sous Messieurs de Lausanne que sous LL. EE. de Berne. Mais ce fou projet fut d'abord évité par la saisie et l'emprisonnement du dit major, et par son supplice, comme on peut en voir les détails dans le *Messager boiteux de Bâle*, de 1724.

Il a existé longtemps et il existe encore des mémoires contemporains qui racontent l'événement. Ces récits, en général, laissent les faits passer sans colère, sans parti pris. Ils accusent la folie de Davel, mais en termes pleins de sympathie. On les conservait dans les familles pieuses, chez les pasteurs, surtout chez les instituteurs. On les tenait cachés : on ne les communiquait qu'à mains sûres. Il en a été ainsi jusque vers la fin du XVIII^e siècle.

On sait comme tout a changé dès lors, comme le nom de Davel est devenu tout à coup un nom libérateur, un nom d'honneur, la gloire de la patrie vaudoise. »

Donnons maintenant quelques détails sur la belle vigneronne qui apparaissait à Davel dans ses rêves, et qui devait le guider dans l'entreprise patriotique à laquelle il se croyait prédestiné.

Davel était encore très jeune quand sa famille prit la résolution de le vouer à la carrière militaire, carrière dont on jugeait à cette époque tout autrement qu'aujourd'hui. Peut-être aussi cette vo-

cation fut-elle décidée par l'aventure étrange que nous allons raconter, arrivée au jeune Davel l'année qui précédéa son entrée au service. Il avait alors 18 ans.

Le bien matrimonial était à Cully, remis, sans doute, sous certaines conditions, à des vignerons de l'endroit ; puis, selon l'usage, quelqu'un de la famille y venait, en propriétaire, faire les vendanges. Le jeune Davel y vint ainsi, à cette époque, en compagnie de sa mère, à qui les occupations ecclésiastiques de son mari avaient laissé d'ordinaire ce soin. C'était en 1687 ou 1688.

Voici donc, en abrégé, d'après les interrogations de Davel et les relations du temps, ce qui lui arriva pendant ses dernières vendanges passées à Cully :

Il vint chez eux, sous l'habit et la figure d'une vendangeuse, une fille d'un très beau visage, mais qui ne fut connue de personne. Elle gagna les bonnes grâces de sa mère par son adresse et son empressement à la servir dans le ménage. Puis elle lui dit que son fils devait mourir dans trois jours, et l'exhorta de l'en avertir, quelque peine qu'elle en eût, afin qu'il se prépare sérieusement à la mort.

Le jeune homme reçut cette nouvelle tranquillement, et pendant trois jours il se livra à des prières et à des lectures. Comme il était en prière dans sa chambre, l'Inconnue entra, loua sa piété et l'invita à prier, plutôt par méditation du cœur qu'en lisant ou prononçant un formulaire. Elle lui dit aussi de changer de linge et de soigner sa toilette quand il se présenterait devant Dieu.

Enfin, vint la nuit dans laquelle il devait mourir. Il se coucha avec tranquillité et dans une profonde élévation de son cœur à Dieu ; puis il se sentit effectivement, disait-il, tomber dans une espèce de mort. Mais, tout à coup, ses yeux furent frappés d'une lumière merveilleuse qui acheva de le combler de ravissement et de joie ; et il vit deux anges qui se tenaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

En ce moment, on heurta, sans entrer, à la porte de sa chambre et on l'appela par son nom : Daniel. C'était sa mère, obéissant à l'inconnue, qui venait lui demander ce qu'il faisait. Il ne répondit rien, étant dans le fort de son élévation. Pensant qu'il pouvait être mort, elle retourna fort inquiète vers l'Inconnue, restée auprès du feu. Quelques moments après, celle-ci lui dit : « Retournez ! je crois qu'il vous répondra, mais n'entrez pas. » Cette fois, il répondit : « Hé ! ma mère ! je suis bien ; laissez-moi, je vous prie, dans ma tranquillité. » Là-dessus, elle redescendit à la cuisine rendre compte à l'Inconnue du résultat de son second message. « Puisqu'il vous a répondu, lui dit ce mystérieux guide, il ne mourra pas : Dieu le réserve pour de grandes actions. »

Et elle lui fit connaître les principaux événements de sa carrière, afin de fortifier sa foi et de lui donner de la constance dans les adversités qui l'attendaient, sans oublier l'entreprise qui lui coûta la vie.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails des entretiens que Davel eut avec cette

mystérieuse apparition, qui disparut au bout de sept ou huit jours.

Bien que Davel n'ait donné des détails sur cette scène étrange de sa jeunesse que tout à la fin, lorsque, d'après ses récits, on alla aux informations à Cully, on y retrouva, malgré le long espace de temps écoulé, quelques bruits vagues, quelques souvenirs informes de la belle Inconnue. Jusqu'à quel point cette scène se passa-t-elle dans son imagination ? qu'y faut-il voir de réel, il est impossible de le démêler.

Encore les coiffures féminines. — Oh ! les enfants !

Lausanne, le 6 mai 1891.

Monsieur le rédacteur,

Je m'empresse de vous remercier pour votre article de samedi dernier sur les chapeaux de dames.

Je suis un des plus fidèles habitués de notre théâtre, et si quelqu'un a été incommodé par ces coiffures fin de siècle, c'est bien moi. J'ai supporté jusqu'ici patiemment tout ce qu'elles ont de désagréable pour le spectateur placé derrière ; j'ai été poli et n'ai rien dit. Mais puisque vous avez remis la question sur le tapis, je ne saurais que vous engager à persévéérer. Vous rendrez ainsi un signalé service à nombre de gens qui n'osent pas protester ouvertement.

Pour se rendre compte de cet état de choses, il faut entendre les murmures d'impatience prononcés à demi-voix pendant le cours des représentations ; il faut entendre les plaintes amères et les quolibets auxquels on se livre en prenant la chape de l'entr'acte :

— C'est vraiment déplorable, dit l'un ; avez-vous vu cette cathédrale qui est devant moi ?... Je ne vois absolument rien ; j'entends les acteurs, voilà tout.

— Venez un peu à ma place, fait un autre ; il y en a là trois de dimensions majestueuses... J'en ai pris mon parti, hélas ! je regarde mes genoux et j'écoute. J'ai cependant payé mon billet aussi bien que ces dames.

— C'est vraiment à vous dégoûter du théâtre ! ajoute un troisième.

Et patati et patata !

Franchement, Monsieur le rédacteur, ces plaintes sont fondées et il serait temps, me semble-t-il, d'y faire droit. Les dames, — quelques-unes seulement, celles qui mettent leur coiffure au-dessus des convenances, — se fâcheront un peu au début, mais cela passera très vite, croyez-le. Elles se garderont bien de se montrer longtemps moins aimables et moins polies que d'autres.

Plusieurs messieurs, habitués du théâtre, avaient conçu le projet de s'entendre pour y aller avec le chapeau tube, et garder celui-ci sur la tête pendant toute la soirée. C'est, disaient-ils, la seule revanche possible. Nous nous boucherons les yeux mutuellement.